

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 mars 2024

---

INSTAURER DE NOUVEAUX OBJECTIFS DE PROGRAMMATION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2228)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° CE13

présenté par

M. Meizonnet, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport comparant l'impact carbone de la production d'un litre de pétrole extrait en France et l'impact carbone d'un litre de pétrole importé, transport compris.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'arrêt programmé de l'exploitation des hydrocarbures en France n'arrêtera pas des besoins qui, bien que décroissants, resteront sûrement très importants dans les prochaines décennies. L'article 3 de proposition de loi encourage un sacrifice économique pour des raisons environnementales, il se pourrait cependant que cette mesure soit finalement nocive pour le climat.

En effet, en substituant au pétrole produit en France du pétrole produit à l'étranger, cette loi s'en prend au pétrole dont l'extraction et le transport sont le moins émetteur. L'objectif du rapport demandé par le Parlement serait d'obtenir une estimation de l'impact carbone d'un litre de pétrole produit en France, et la moyenne de l'impact d'un litre de pétrole importé. Simples à estimer, ces

données permettraient de savoir si l'interdiction de l'exploitation d'hydrocarbures sur le sol français doit être remise en question.